



## SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS URBAINS THIONVILLE FENSCH

Séance ordinaire du 25 octobre 2017 à 19 h, après convocation légale

### Etaient présents :

M. THOUVENIN J.-Marie	M. ZENNER Bernard	M. BARBE Jérôme	M. OCTAVE Henri
M. BALCERZAK Roland	Mme CONTRERAS Céline	M. BAUR Denis	M. DI BARTOLOMEO R.
Mme FRIIO Marie-Rose	M. LORENTZ Maurice	M. SZUREK Michel	M. NOEL Guy
Mme ZYDEK Christine	M. LAVAULLEE J.-Pierre	M. LEUBE Michel	M. VUILLEMARD Patrick
M. ANDRE René	M. BECKER Patrick	M. BOGUET Henri	Mme BRIER Marcelle
M. BROUILLET Laurent	M. CHRISTNACKER Daniel	M. FERRERO Marc	M. GANDECKI Claude
M. KLOP Jean	M. MIZZON Jean-Marie	M. PERLATI Daniel	Mme RENAUX Patricia
M. SAPIN Bruno	M. SCHREIBER Roger	M. WALTER Jean-Marie	M. GREINER Philippe
M. HEYERT Jean-Marc	M. HOLSENBURGER A.	M. JURCZAK Serge	Mme KHAMASSI Kheira
M. LAVAUT José	M. LEBOURG Gérald	M. MEDVES Jean-François	Mme SASSELLA Sylvie
Mme SPERANDIO F.	M. TARILLON Philippe	M. TOCZEK Jean-Paul	

### Procurations :

M. PETERMANN Mathieu	a donné procuration à	M. BALCERZAK Roland
Mme CEDAT-VERGNE N.		M. LEUBE Michel
M. VOUIN Jean-Pierre		M. VUILLEMARD Patrick
M. DORVEAUX Lionel		M. SAPIN Bruno
M. LOUIS Jean-Charles		Mme RENAUX Patricia
M. SCHITZ Denis		M. FERRERO Marc
M. PERON Patrick		M. JURCZAK Serge
M. BOGUET Henri		Mme BRIER Marcelle (à partir du point 5)

### Absents excusés :

M. LANGENFELD Guy	M. FRIJO Antoine	M. CINO Frédéric
M. HERGAT Michel		

### Absents non excusés :

M. LATTWEIN Jean-François	Mme VENTOLINI F.	Mme FICARRA Béatrice
M. IORIO Antoine	M. WANNINGER J.-Marc	

**Début de séance à 19h12 :**

Membres en exercice : 59  
Présents : 42  
Procurations : 7  
Absents : 10

Arrivée de M. HOLSENBURGER pendant le point 2.

**A partir du point 2 :**

Membres en exercice : 59  
Présents : 43  
Procurations : 7  
Absents : 9

Départ de M. BOGUET au cours du point 5.

**A partir du point 5 :**

Membres en exercice : 59  
Présents : 42  
Procurations : 8  
Absents : 9

Sortie de M. MIZZON au cours du point 7.

**A partir du point 7 :**

Membres en exercice : 59  
Présents : 41  
Procurations : 8  
Absents : 10

Retour de M. MIZZON au cours du point 10.

**A partir du point 10 et jusqu'à la fin de la séance :**

Membres en exercice : 59  
Présents : 42  
Procurations : 8  
Absents : 9

La séance est levée à 20h05.

**Assistaient en outre :**

Mme COLNOT Isabelle, directrice générale du SMiTU  
M. ANDRE Cédric, directeur Adjoint du SMiTU  
M. VAUTRELLE Alexandre, juriste du SMiTU  
M. DIMEL Sébastien, responsable des finances du SMiTU,  
Mme SCHLIENGER Sylvaine, chargée de mission PDU et Cités du SMiTU  
Mme BERNASSOLA Nathalie, chargée de mission Communication du SMiTU  
Mme RAGNI Sandrine, secrétaire assistante du SMiTU  
M. SCHMIDT Matthieu, assistant finances du SMiTU

**POINT 15 – DELIBERATION N° 2017/83 – ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC (CDSP) PRÉVUE À L'ARTICLE L.1411-5 DU CGCT**

Il convient de reconstituer la Commission de Délégation de Service Public (CDSP), de prendre en compte qu'actuellement la CDSP ne comprend plus aucun membre suppléant et seulement trois membres titulaires, et que cette commission est normalement composée outre le Président, de cinq membres titulaires et de cinq membres suppléants.

Vu les articles L.1411-5, L.1411-6, D.1411-3, D.1411-4 et D.1411-5 du CGCT ;

Vu l'ordonnance n° 2016-65 du 29 janvier 2016 relative aux contrats de concession ;

Vu le décret n° 2016-86 du 1er février 2016 relatif aux contrats de concession ;

Considérant que les collectivités territoriales doivent constituer une Commission de Délégation de Service Public à l'occasion de la mise en œuvre d'une procédure de délégation de service public ;

Considérant que la Commission de Délégation de Service Public est chargée d'ouvrir les plis contenant les candidatures ou les offres, de dresser la liste des candidats admis à présenter une offre, d'émettre un avis sur celles-ci et d'émettre un avis sur tout projet d'avenant à une convention de délégation de service public entraînant une augmentation de son montant global supérieure à 5 % ;

Considérant que la Commission comprend, outre le Président ou son représentant, 5 membres du Comité Syndical élus en son sein, au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste ;

Considérant qu'il est procédé, selon les mêmes modalités à l'élection de suppléants en nombre égal à celui des membres titulaires ;

Considérant que les membres élus ont voix délibérative ;

Considérant que peuvent aussi participer, avec voix consultative :

- lorsqu'ils sont invités par le Président de la Commission, le comptable de la collectivité et un représentant du ministre chargé de la concurrence,
- des personnalités ou un ou plusieurs agents de la collectivité territoriale désignés par le Président de la Commission, en raison de leur compétence dans la matière qui fait l'objet de la délégation de service public ;

Considérant que cette commission aura un caractère permanent ;

Considérant qu'il a été procédé à l'information relative aux conditions de dépôt des listes ;

Considérant que le Président du SMiTU est Président de droit de la commission ;

Les listes peuvent être déposées auprès de la Direction du SMITU avant le Comité Syndical.

Il est proposé au Comité Syndical :

- de procéder au dépôt des candidatures ;
- d'engager les opérations de vote conformément au CGCT ;
- d'élire les 5 titulaires et les 5 suppléants de la CDSP, le Président du SMiTU étant Président de droit.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents :

- procède au dépôt des candidatures ;
- engage les opérations de vote conformément au CGCT ;
- élit les 5 titulaires et les 5 suppléants de la CDSP suivants, le Président du SMiTU étant Président de droit :

TITULAIRES :

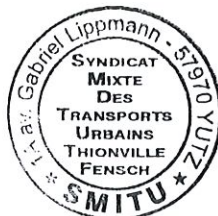
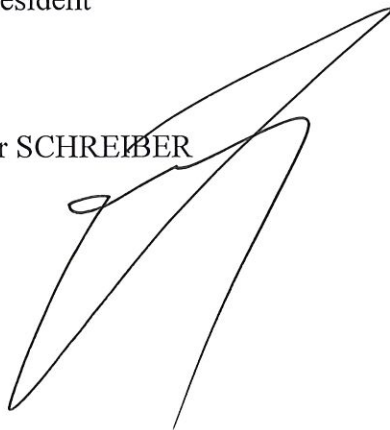
- M. MEDVES Jean-François
- M. SAPIN Bruno
- M. BARBÉ Jérôme
- M. HOLSENBURGER Alexandre
- M. HEYERT Jean-Marc

SUPPLEANTS :

- Mme RENAUX Patricia
- M. BECKER Patrick
- M. LA VAULLÉE Jean-Pierre
- M. BAUR Denis
- M. JURCZAK Serge

Pour extrait conforme,  
A Yutz, le 26 octobre 2017  
Le Président

Roger SCHREIBER



PUBLIÉ-NOTIFIÉ  
Le 26/10/17  
Le Président du SMITU